

Réunion du 13 Décembre 2018 à 18h30

Absents excusés : C. David - D. Patry - F. Saint-Oyant

- Contrat SEGILOG (= logiciel utilisé pour le secrétariat de mairie)
Le contrat est de 3 ans. Chaque année le coût est de 1197,00 € HT pour la cession des droits d'utilisation et 399,00 € HT pour l'obligation de maintenance et de formation.
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Eclairage public
La compétence éclairage public n'est plus communautaire.
La proposition de la société INEO pour notre commune concernant l'entretien et le dépannage des luminaires est de 655,50 € HT avec un engagement sur 4 ans. En attendant un éventuel groupement de communes, le conseil municipal propose que le contrat ne soit signé que pour une année.
- Balayage des caniveaux
Le forfait pour un balayage des caniveaux de la commune 4 fois par an est de 314,60 € le passage.
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Déploiement numérique
Val de Loire numérique qui regroupe les départements du Loir et Cher et d'Indre et Loire a pour objectif d'apporter la fibre optique d'ici fin 2022 pour 100 % du territoire, c'est à dire pour toutes les habitations et entreprises y compris l'habitat isolé. La fibre devrait arriver dans notre commune en 2021.
Des réunions d'information seront organisées.
- Investissements 2019
Le conseil municipal a décidé de réhabiliter les trottoirs rue de l'Abbaye et rue des Peziers jusqu'à la mairie.
Le premier devis est de 55.000 € HT.
Une demande de subvention DSR va être déposée auprès du Conseil Départemental.
- Présentation du D.A.E.
Merci à Bruno David et Dylan Breton d'avoir présenté en détail le fonctionnement du défibrillateur auprès des 27 personnes présentes le 10 novembre dernier.

- Commémoration du 11 novembre
Plus de 50 personnes se sont rendues au monument aux morts afin de commémorer le centenaire de la fin de la grande guerre.
Merci à Tom Tondereau qui nous a remémoré le parcours des soldats originaires de Villemardy morts pour la France.
Merci aux enfants qui ont déposé des fleurs au monument aux morts à leur mémoire.
- Journée du 18 novembre
Plus de 65 personnes étaient réunies dans la salle polyvalente afin d'apprécier l'excellent repas proposé par M. et Mme Lefort Rodolphe du restaurant de l'avenue à Montoire. Comme à son habitude, M. Didier Levy a remarquablement animé cet après-midi.
- Questionnaire du 14 juillet
En raison d'un nombre insuffisant de participants, le repas du 14 juillet 2018 a été annulé. Le conseil municipal et le comité des fêtes ont donc décidé conjointement de distribuer un questionnaire à tous les habitants de la commune. Ce questionnaire avait pour but de permettre à chacun d'exprimer ses souhaits concernant cette manifestation.
Une trentaine de bulletins ont été remplis, le résultat est le suivant :
 - 5 sans avis
 - 8 pour un repas champêtre (grillades ou merguez ou saucisses ou entrecôtes ou cochon grillé) : 9 personnes seraient présentes.
 - 16 « mechoui » : 47 personnes seraient présentes.
- Telethon
Le bénéfice de cette journée qui a eu lieu cette année à Selommes atteint la somme de 2301,05 €.
- Un réfrigérateur pour la cuisine et un aspirateur pour la salle polyvalente ont été achetés pour la somme de 350 € HT.
- Les colis pour les personnes de plus de 70 ans vont être distribués par Jean-François Coutout le 20 décembre.
- La remise du bulletin municipal 2018 aura lieu le 8 février 2019 à 18h00.